

Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords

Fiche n° 3.5
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Rénovation énergétique

Des travaux d'amélioration de la performance énergétique de la salle Saint-Hubert devront être réalisés pour permettre une utilisation confortable de cet espace polyvalent au cœur du village de Sovet.

La rénovation énergétique de cette salle de village peut impliquer plusieurs postes, tels que :

- **L'isolation thermique** : Cela peut inclure l'isolation des murs, du toit et du sol pour réduire les pertes de chaleur et améliorer l'efficacité énergétique de la salle.
- **Le remplacement des châssis** : Des fenêtres à double vitrage peuvent être installées pour réduire les infiltrations d'air et minimiser les pertes de chaleur.
- **L'installation d'un système de chauffage efficace** : Un système de chauffage plus économe en énergie, comme une pompe à chaleur ou une chaudière à condensation, peut être installé pour fournir un chauffage suffisant tout en réduisant la consommation d'énergie.
- **L'installation d'un système de ventilation efficace** : Une ventilation mécanique contrôlée (VMC) peut être mise en place pour renouveler l'air intérieur tout en minimisant les pertes de chaleur.
- **L'installation d'un éclairage LED** : Le remplacement des anciennes ampoules par des ampoules LED peut réduire considérablement la consommation d'énergie liée à l'éclairage.
- **L'installation de panneaux solaires** peut être envisagée pour la production d'électricité.
- **L'installation d'une citerne d'eau de pluie.**

Une attention particulière sera portée à l'utilisation de matériaux durables respectueux de l'environnement, tels que des isolants en fibres naturelles.

Aménagement des abords

La sécurisation des abords de l'entrée de la salle situé en bordure directe de voirie devra faire l'objet d'une attention toute particulière. La création d'un dévoiement de la voirie actuelle semble être la solution idéale.



2. Justification du projet

La rénovation énergétique d'un bâtiment public présente de nombreux avantages. Les raisons principales sont les suivantes :

- **Réduction des coûts énergétiques** : La rénovation énergétique permet de réduire la consommation d'énergie d'un bâtiment, ce qui se traduit par des économies sur la facture énergétique. Cela est particulièrement important pour les bâtiments publics qui sont souvent de grande taille et consomment beaucoup d'énergie.
- **Amélioration du confort des utilisateurs** : La rénovation énergétique permet d'améliorer l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air d'un bâtiment, ce qui contribue à maintenir une température agréable à l'intérieur tout au long de l'année.
- **Réduction de l'impact environnemental** : La rénovation énergétique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergies non renouvelables. En utilisant des sources d'énergie plus propres et en optimisant la consommation énergétique, la rénovation énergétique contribue à la lutte contre le changement climatique.
- **Valorisation du patrimoine** : La rénovation énergétique permet de valoriser le patrimoine public en améliorant ses performances énergétiques. Cela peut aider à préserver l'intégrité et la valeur du bâtiment sur le long terme.
- **Exemplarité et sensibilisation** : La rénovation énergétique des bâtiments publics peut servir d'exemple et sensibiliser d'autres acteurs, tels que les particuliers et les entreprises, à l'importance de l'efficacité énergétique et de la transition vers des énergies propres.

La salle étant située dans un carrefour dangereux et en bordure directe de voirie, la sécurisation de ses abords est essentielle pour assurer la polyvalence parfaite de son utilisation.

3. Lien à la stratégie du PCDR

	<p>III. Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique</p>
<p>3.1</p>	<p>Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)</p>
<p>3.2</p>	<p>Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique</p>
<p>3.3</p>	<p>Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)</p>
	<p>V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public</p>
<p>5.1</p>	<p>Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.</p>
<p>5.2</p>	<p>Faciliter la convivialité et les liens sociaux</p>
<p>5.3</p>	<p>Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux</p>